

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-ZACHARIE**

DELIBERATION N° 2025-09/04

Nombre de membres	L'an deux mille vingt cinq
	le 24 septembre 2025 à 10 heures
en exercice : 11	le Conseil d'Administration du CCAS de SAINT-ZACHARIE
présents : 7	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
	sous la présidence de Mme ROYER Carole, Vice-présidente
votants : 10	Date de convocation du Conseil d'Administration du CCAS : le 17 septembre
	2025
pour : 10	PRESENTS :
contre : 0	Mmes et MM., PRATI Corinne, BOUHAFS Hayette, POZZI Monique,
	MORACCHINI Encarnacion, BOUTRY Marcel, PASCAL Paul.
abstention : 0	ABSENTS REPRESENTES :
	M. COULOMB Jean-Jacques donne procuration à Mme ROYER Carole.
	M. TABONE Paul donne procuration à Mme MORACCHINI Encarnacion.
	Mme BROCHIER Christiane donne procuration à M. BOUTRY Marcel.
	ABSENTS NON REPRESENTES :
	M. BERTOLOTTI Jacques.

OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'ADHESION AU SERVICE DE TELEASSISTANCE DE DELTA REVIE 83

L'association Delta Revie 83 a été fondée en 1977 à l'initiative de collectivités territoriales varoises, dans un souci de répondre au défi du maintien à domicile, à destination des personnes en perte d'autonomie. Dès l'origine, son action s'est inscrite dans une démarche d'intérêt général, visant à garantir sécurité, réactivité et lien social à ses bénéficiaires.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant que le service de téléassistance vise à renforcer la sécurité et à améliorer les conditions de maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;

Considérant que ce dispositif, grâce à l'installation d'un transmetteur raccordé à la ligne téléphonique du bénéficiaire, permet le déclenchement d'une alarme et la mise en relation immédiate avec un centre d'appels opérationnel 24h/24 et 7j/7 ;

Considérant qu'il est nécessaire de définir les modalités de ce service par la conclusion d'une convention avec l'association Delta Revie 83, ci-jointe ;

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le 06/10/25



ID : 083-268302833-20250924-20250904-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration DECIDE :

- D'approuver la convention de partenariat et d'adhésion au service de téléassistance de Delta Revie 83 ci-annexée, à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée initiale d'un an, renouvelable par tacite reconduction annuelle ;
- D'autoriser Mme la Vice-présidente à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour Copie Conforme

La Vice-présidente



Carole ROYER

Le Secrétaire



Marcel BOUTRY